

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel

PAGE 4

Personnel communal :
Evolution des missions
et des agents

PAGE 6

Commerce, artisanat,
animation : de la
vitalité et des records

PAGE 11

Le permis de
conduire dès 17
ans en 2024

n°111 JANVIER 2024



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Personnel communal : évolution des missions et des agents
- 6 FOCUS**
Commerce, artisanat, animation : de la vitalité et des records
- 7 EN BREF**
AGENDA
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
Le Rezo, présentation
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
La «Micro-Folie» itinérante
- 11 INFOS PRATIQUES**
Le permis de conduire dès 17 ans en 2024
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Deux hommes, deux destins



Sécurisation de la barrière rocheuse de l'Haut-Mur

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°110 :

De quand date l'arrivée du téléphone à Murat ?

C'est un physicien américain, Graham Bell, qui fut en 1876, l'un des inventeurs du téléphone. En France, le ministère des Postes et Télégraphes voit le jour en 1878 et la première exploitation commerciale du téléphone commence l'année suivante. Il faut attendre le 10 décembre 1904 pour que les circuits téléphoniques Aurillac-Clermont et Aurillac-Murat-Saint-Flour soient ouverts au service. Dès lors, des communications pouvaient être échangées depuis les cabines publiques installées à Aurillac, Murat, Saint-Flour ainsi qu'entre ces trois localités et les cabines à postes d'abonnés de l'Allier, la Loire, le Puy-de-Dôme, la Seine, la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise. En 1917, soit 13 ans plus tard, la ville de Murat ne comptait pourtant que 19 abonnés parmi lesquels figuraient la sous-préfecture, la gendarmerie, une banque, un médecin, un vétérinaire, un avoué, un hôtelier et quelques commerçants (mercerie, quincaillerie, bar, etc.).



LA QUESTION DU N°111 :

Pourquoi le presbytère s'est-il implanté place Marchande en janvier 1909 ?

LE MOT DU MAIRE



L'année 2023 aura été riche en achèvement, prolongation et ouverture d'importants chantiers dont certains sont encore en cours comme ceux de l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville, concrétisation d'un programme d'investissement défini en 2020. Ces travaux d'embellissement de la ville sont l'impulsion nécessaire pour accroître l'attractivité et le dynamisme de notre commune mais tous ces efforts seraient vains s'ils n'étaient pas relayés par les services publics, les entreprises, les associations, les habitants.

Le premier bulletin municipal de l'année consacre son dossier principal au personnel communal dont les tâches sont multiples, parfois méconnues, qui peu à peu se renouvèle et dont les missions évoluent sans cesse. En complément, Info-

Murat évoque dans son focus le potentiel artisanal et commercial, la richesse du tissu associatif et son reflet dans l'organisation de nombreuses manifestations.

Dans le même ordre d'idée, c'est le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs qui est, en cette année nouvelle, la première association invitée du bulletin municipal. Hautes Terres communauté pour sa part, consacre la page qui lui est dévolue à son Musée Numérique, une «Micro-Folie» itinérante.

Les travaux de sécurisation de la barrière rocheuse de l'Haut-Mur, la reprise des réunions publiques après l'interruption due à la pandémie, l'obtention de la 2^{ème} Fleur du label Villes et Villages fleuris ou les nouvelles modalités du permis de conduire sont les autres thèmes abordés dans notre magazine.

Dans sa rubrique historique le bulletin municipal se penche à nouveau sur la période de la Seconde Guerre mondiale et s'intéresse aux parcours comparés de 2 hommes, tous les deux liés à plus d'un titre à la commune de Murat. Chacun de ces deux cantaliens, dont l'itinéraire singulier va croiser celui du général de Gaulle ou celui du maréchal Pétain, illustre parfaitement la confusion idéologique et la complexité des engagements de cette époque. C'est grâce à la copie d'un document dactylographié, transmise par son homologue du Puy-de-Dôme à M. Edouard Bouyé alors directeur des Archives Départementales du Cantal, que celui-ci a pu rédiger un vaste article dans la Revue de Haute-Auvergne en 2009, dont une grande partie est la source principale de notre chronique réservée à l'histoire locale.

Comme chaque année, j'ai plaisir à inviter chacune et chacun d'entre vous à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal qui se tiendra le **vendredi 5 janvier à 19h30**, salle d'honneur de l'Hôtel de ville. Une courte vidéo, disponible dès le 1^{er} janvier sur la page Facebook de la ville et sur www.murat.fr me permettra aussi de m'adresser à tous les Muratais pour leur présenter des vœux sincères de santé, de réussite et de joie partagée avec tous ceux qu'ils aiment.

À toutes et à tous : Bonne et Heureuse année !



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Béatrice Chevallet, Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Ociane Picot.

Impression : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Personnel communal :

EVOLUTION DES MISSIONS ET DES AGENTS

Depuis quelques années, le personnel communal s'est en partie renouvelé, au gré des départs en retraite, des plans de carrière ou des rapprochements familiaux. Cette évolution naturelle génère une réorganisation des services ou de nouveaux recrutements pour en assurer la continuité, avec chaque fois la même volonté de pérenniser leur existence et tenter d'en améliorer la qualité.

Si les agents changent, les missions évoluent elles aussi. Ainsi a disparu le poste de préposé aux abattoirs, celui de concierge du Tribunal d'instance ou encore celui de gardien de la résidence des Orgues. Le service municipal des pompes funèbres, ayant perdu le monopole de sa compétence, n'a plus d'autre justification que l'entretien du cimetière et il est loin le temps où la bibliothèque n'était gérée bénévolement que par Mademoiselle Hélène Meyniel. Jusqu'à l'ouverture du cinéma en 1986, la commune n'avait nul besoin de projectionniste, ni de maître-nageur avant de s'équiper d'une piscine couverte en 1995. Le développement incessant des charges administratives et leur complexité a bouleversé un service qui, en 1970,



pouvait être assuré par seulement 2 agents (le secrétaire général et une auxiliaire) alors qu'il en nécessite 5 aujourd'hui, sans compter le poste de la communication ouvert en 2010. On pourrait multiplier les exemples.

La commune emploie actuellement 26 personnes (elles étaient 20 en 1970 et 27 en 1990), dont 17 titulaires et 9 agents sous contrat (secrétariat général, communication, services des écoles et de la voirie). Le pourcentage du personnel féminin,

qui ne représentait en 1970 que moins d'un tiers des effectifs, n'a cessé de croître au cours du temps pour s'établir à 52% en 1990 et atteindre 58% en 2024. 5 agents sont dévolus aujourd'hui au service des écoles (cantine, activités périscolaires, ménage) dont 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). En complément de ce personnel communal, la gestion des maîtres-nageurs, externalisée depuis le printemps 2023, est assurée maintenant par l'association *Prosport* et la micro-crèche, qui a accueilli ses premiers enfants en septembre dernier, est un nouveau service dont la gestion est déléguée à l'association *Groupe Objectifs*,

qui emploie pour sa part 4 personnes diplômées (dont la directrice) et assure aussi une formation d'apprentie.

La modernisation du matériel et des équipements (eau et assainissement, station d'épuration, piscine) a fortement élevé le niveau de compétence- et beaucoup changé les conditions de travail- des agents d'un service chargé de multiples tâches : maintenance des équipements techniques, nettoyage, déneigement, fleurissement, travaux d'entretien et de réparation, manutention. Pour autant, malgré l'évolution de leurs missions, le nombre de ses agents est celui qui est resté le plus stable depuis 50 ans : 10 en 1970, 10 en 1990, 9 en 2024.

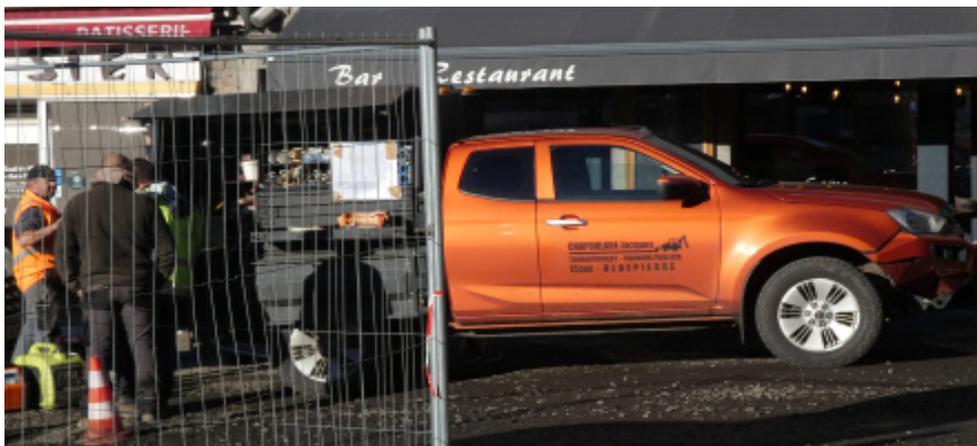
Suite au départ de plusieurs de ses personnels, parfois non remplacés, ce service technique est celui qui a nécessité la plus ample réorganisation avec en préalable la reprise de la direction par le secrétaire général : 2 agents (au lieu d'un) préposés aux espaces verts, 3 agents et 1 saisonnier consacrés au nettoyage (et à l'appui logistique des manifestations de mai à septembre), 1 agent dédié à Chastel et 1 agent voué au cœur de ville de Murat.

Ce service est aussi en charge, chaque hiver, du déneigement dont l'organisation fait l'objet de l'établissement d'un Plan d'Exploitation de la Viabilité Hivernale, transmis en Préfecture pour validation et au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour avis concernant les astreintes du personnel. Si l'on excepte les voies de la commune historique de Chastel dont le déneigement est assuré en grande partie par une entreprise privée, à Murat, ce sont plus de 27 km de rues, de passages et d'escaliers qu'il faut dégager par

2 types d'interventions complémentaires, manuelles et mécaniques.

En ce qui concerne le volet eau et assainissement de ce service, qui comprend la gestion des équipements techniques (station d'épuration, piscine, analyses de la qualité des eaux, relevés des compteurs), la commune s'est adjoint le concours d'une entreprise privée en la personne de Jacques Chapoulade qui apporte ponctuellement son expertise et qui a démontré son efficacité avec, en 2023, la détection et la réparation de 34 fuites sur le réseau d'eau potable.

Dans son précédent numéro, le bulletin municipal présentait Ociane Picot, qui venait de prendre ses fonctions de chargée de la communication en remplacement d'Emma Giraudet arrivée en fin de contrat. Pour sa part, Nadine Vidal, arrivée à Murat par mutation en 2013, a quitté en fin d'année l'administration communale pour intégrer le service urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour. Elle est remplacée par Marie-Pierre Gard qui n'est pas une inconnue dans nos murs : elle a longtemps travaillé à l'Office de Tourisme, à la mairie puis, à deux pas, dans les services du Parc des Volcans d'Auvergne. Après 10 ans d'absence, depuis le 1^{er} janvier 2024, Marie-Pierre a fait son retour dans l'équipe des agents municipaux.



COMMERCE, ARTISANAT, ANIMATION : DE LA VITALITÉ ET DES RECORDS

A l'heure où l'activité du secteur marchand des cœurs de villes est en baisse constante dans les chefs-lieux de canton du département, Murat, malgré quelques fermetures de magasins, semble tirer son épingle du jeu. On peut noter, depuis 2020, de nombreux indices encourageants qui témoignent du potentiel artisanal et commercial de la commune, de son maintien, de sa transmission et de son développement. Ce sont les signes tangibles du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire, en voici quelques exemples :

Ouverture d'un magasin de bricolage route de Riom-ès-Montagnes. Création d'un commerce de plats à emporter de cuisine Thaï, avenue des 12 et 24 juin. Installation d'une sage-femme à la Maison de santé et d'un nouveau kinésithérapeute. Création d'un service de Pompes funèbres avenue de l'Ermitage. Agrandissement et l'embellissement du café de l'Hôtel de ville, de la librairie des Belles Pages, reprise de l'auberge du Planol et réouverture du bar du Palais. Ouverture d'un atelier de coutellerie rue de Bonnevie. Réouverture de la boucherie-charcuterie emblématique du haut de la rue du Bon Secours. Création d'une chèvrerie au Lapsou. Transfert et embellissement d'un magasin de vêtements, d'un atelier de couturière et d'un commerce d'épicerie raisonnée en centre-ville. Travaux d'embellissement du magasin de chaussures rue du Bon Secours et du magasin d'articles de sport avenue Hector Peschaud. Reprise de La Boîte à biscuit, transfert du magasin d'optique, réouverture du café des docks. Reprise des entreprises Vialtraite et Constructions Murataises, reprise du cabinet d'assurance avenue des 12 et 24 juin. Ouverture d'une chocolaterie et d'un restaurant à la zone commerciale. Ouverture d'un magasin d'objets en bois sculpté, tourné ou flotté avenue des 12 et 24 juin. Création d'un magasin de fleurs place du Planol et de vêtements de sport de seconde main rue Saint-Martin.

L'attractivité d'un territoire ne se mesure pas seulement sur la qualité de ses services ou de son activité économique. Le monde associatif y joue aussi un rôle essentiel et c'est un autre motif de satisfaction pour la commune. Le nombre des associations murataises ne cesse de croître pour atteindre un record en 2023 avec 61 entités comptabilisées. La vitalité de ces communautés bénévoles, qu'elles soient caritatives, sociales, sportives ou culturelles, a généré l'organisation d'un nombre record de manifestations dans le courant de l'année qui vient de s'achever. Outre les animations emblématiques et récurrentes comme la Fête du cornet, le Rassemblement des Véhicules d'époque ou le Festival des Métiers d'art, on peut noter partout un regain d'activité et l'apparition de nouveaux événements tels que : le 1^{er} Festival des jeux de société organisé par le Pion du Cantal, le festival Murat des chants, en 5 lieux et 5 chorales à l'initiative du groupe vocal Petit Grain d'Phonie, le Salon départemental du livre et de l'illustration Jeunesse qui ne s'était pas tenu à Murat depuis 20 ans ou le premier salon de l'Art du Fil proposé par l'association Conteurs d'Art qui avait invité pour l'occasion 2 Meilleurs Ouvriers de France.



SÉCURISATION DE LA BARRIÈRE ROCHEUSE DE L'HAUT-MUR

Suite à l'éboulement de la barrière rocheuse de l'Haut-Mur en février 2023 qui a causé d'importants dégâts matériels dans le hameau, la commune a fait appel à un bureau d'étude spécialisé pour obtenir un diagnostic qui s'est étendu aux barrières rocheuses à risque du Lapsou, de Brujaleine et Chastel. Étant donné l'urgence de la situation, il a fallu mobiliser toutes les énergies (commune, préfecture, partenaires privés) pour obtenir les financements et lancer l'opération au plus vite.

Après expertise et prescriptions techniques, les travaux de sécurisation de l'Haut-Mur ont été engagés dès le mois d'octobre par une entreprise spécialisée dans ce genre d'interventions en zone de montagne.

Ancrage (point de fixation solide permettant d'y accrocher un objet) et traction d'essai (expérience de physique qui permet d'obtenir des informations sur le degré de résistance à la rupture) ont été nécessaires pour mener à bien cette entreprise. La difficulté de la mise en œuvre de ces travaux a été accentuée par un accès malaisé et a requis une intervention hélicoptère pour assurer l'acheminement du matériel : 17 rotations ont été nécessaires à l'approvisionnement de ce chantier très technique.



AGENDA

JANVIER

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 5 - Salle d'honneur mairie

FESTIVAL JOUR DE DANSE(S)

«Comme un écho», séance dédiée prioritairement aux élèves du lycée Joseph Constant et collège Georges Pompidou

Lundi 8 - Gymnase

CLUB LECTURE

Lancement du Prix Chronos

Samedi 27 à 16 h - Médiathèque

BAL DE LA GALETTE

Après-midi dansante pour nos aînés avec animation musicale et galette

Dimanche 14 de 15 h à 17 h - Halle

FAIRE PARLER LA TERRE

Rencontre avec Coralie LEBLAN (directrice artistique) autour de la websérie documentaire

Vendredi 19 - Cinéma

FESTIVAL JOUR DE DANSE(S)

«Last Dance», film de Delphine LEHERICEY, comédie tout public, plus d'infos sur le site du département

Mardi 23 - Cinéma

ATELIER CRÉATION DÉCORS

Papier à la colle, papier marbré, pour créer des décors

Samedi 27 - Médiathèque

ATELIER NUMÉRIQUE

Avec le FABLAB

Samedi 27 - Médiathèque

BLIND TEST HIBERNAROCK

Avec l'école de musique de Hautes Terres Communauté

Mercredi 31 à 19 h - Halle

FÉVRIER

EXPOSITION «Alain Farret»

Tout le mois - Maison de la Faune

AVANT-PREMIÈRE SURPRISE

Mardi 6 - Cinéma

CONCERT HIBERNAROCK

Michèle et les garçons/Silly Boy Blue

Samedi 17 - Halle

MARS

ATELIER GRAVURE

sur boîte de lait avec le FABLAB

Vendredi 1^{er} - Médiathèque

QUINE

Par l'école Notre-Dame des Oliviers

Dimanche 10 - Halle

ATELIER CALLIGRAPHIE

Tous les mardis - Médiathèque



1



4



3



5

5



6



5

7

1. CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 novembre 2023

Commémoration de l'armistice de 1918, à Chastel-sur-Murat d'abord puis place du Balat en présence des élèves de l'école publique Jean-Jacques Trillat.

2. OBTENTION DE LA 2^{ÈME} FLEUR

décembre 2023

Obtention de la deuxième fleur du label des Villes et Villages fleuris, annoncée lors de la remise des récompenses du concours des maisons fleuris.

3. SAINTE BARBE

9 décembre 2023

En présence du député de la circonscription Jean-Yves Bony.

4. RÉUNION PUBLIQUE

29 novembre 2023

Réunion publique consacrée au bilan de mandat. Près de 70 personnes ont répondu à l'invitation du maire, et ont pu passer en revue l'ensemble des chantiers les plus importants ouverts depuis 2020 avant de débattre avec les élus.

5. ÉCHANGE ENTRE BRÈME ET MURAT

du 6 au 10 novembre 2023

Voyage scolaire dans le cadre du lien entre Murat et Brême pour les élèves de la classe d'allemand de Christine Prévot, du collège Georges Pompidou accompagné par 5 membres de l'association Mémoire(s) & Déportation du Cantal.

6. J-J TRILLAT AUX JEUX PARALYMPIQUES

14 décembre 2023

Suite à la labellisation de l'école à *Génération 2024* et du dispositif «ma classe aux jeux». Les élèves sont donc invités à voir l'épreuve de Para haltérophilie dans la nouvelle Arena de Paris, Porte de la Chapelle, le jeudi 5 septembre 2024.

7. MARCHÉ DE NOËL

17 décembre 2023

Plusieurs animations autour d'une trentaine d'exposants : musique (Berzinc), balades à poneys, maquillage, salon du livre, dégustation au programme du Marché de Noël traditionnel dans le cœur historique de Murat.

LE REZO PRÉSENTATION

L'association Le Rézo est un maillon parmi les autres réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) qui existent dans toute la France. Ils forment une chaîne grâce à l'association FORESCO (Formation Réciproques Echanges de Savoirs Créations Collectives), qui se charge de les interconnecter.

Située au 14 rue du Faubourg-Notre-Dame, elle offre un véritable espace de vie sociale reconnu et subventionné par de nombreux organismes publics. Avec une adhésion annuelle symbolique de 1 euro, le Rézo donne la possibilité à toutes et à tous de transmettre et de recevoir des connaissances diverses et variées. Une fois la porte franchie et une boisson chaude servie, l'animatrice Nina Rousset procède à l'inscription en déterminant vos compétences (offres) et vos envies (demandes). Bricolages, ateliers créatifs, développement personnel, informatique, jardinage et bien d'autres catégories d'offres sont au menu de l'année 2023/2024.

Dans notre société ultra-connectée, il est important d'avoir un lieu où le contact physique et la bienveillance sont au premier plan. Comptabilisant plus de 70 adhérents, ce lieu intergénérationnel et pluriculturel permet à chacun d'apprendre des/aux autres dans une ambiance familiale. Grâce au chantier collaboratif de septembre dernier en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs, le Rézo possède désormais une salle supplémentaire qui accueillera les adhérents dans le cadre d'échanges de savoirs et de formations. L'association peut sortir de ses murs, d'initiative ou à la suite d'une sollicitation, pour des cycles d'échanges tels que celui de l'Instant Parents ou du Tric'Art. Plus de 60 écoliers ont notamment profité du savoir-faire des tricoteuses au cours de l'année 2023 ! L'association a aussi à cœur de s'impliquer dans la vie murataise avec, entre autres, sa présence lors d'événements tels que le Salon du livre et la Fête des cornets.

A noter cette année, la mise en place d'une boîte à livres dans leurs locaux ! Informations sur lerezo-murat.fr ou au 06.31.10.53.61



LES RENDEZ-VOUS DU REZO :

- 15, 16 et 17 janvier formation gratuite ouverte à tous sur « développer la communication de mon association »
- le jeudi 18 janvier à 17h à la médiathèque de Murat : Grossesse (A)typique comment faire face au stress.
- Mercredi 24 janvier conception d'une grainothèque en partenariat avec les compagnons bâtisseurs à 8h30 sur la journée avec un repas partagé le midi
- Vendredi 26 janvier Tricot 13h30
- Samedi 27 janvier Aquarelle 9h00
- Samedi 10 février L'instant parents : motricité libre avec Madame VEAULEGER psychomotricienne 9h00 à la salle de danse de Murat
- Mercredi 21 février Conception de Nichoirs à 13h30

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

CULTURE :

LA MICRO-FOLIE ITINÉRANTE S'INVITE À MURAT !

En 2024, Hautes Terres Communauté continue de déployer son Musée Numérique « Micro-Folie » sur le territoire, rendant ainsi les arts et la culture accessibles à tous, en offrant l'accès à de nombreuses œuvres de musées nationaux et internationaux numérisées en très haute définition. Du 22 janvier au 09 février, la Micro-Folie s'installe au Collège Georges Pompidou à Murat. En complément des séances programmées en direction des scolaires, ce sera l'occasion pour tous de (re)découvrir gratuitement ce Musée Numérique Itinérant et de participer aux animations proposées !

LES COLLECTIONS DU MUSÉE NUMÉRIQUE À VENIR DÉCOUVRIR

- Collection Nationale 2 : Des œuvres plastiques, picturales, photographiques, ainsi que des traces textuelles de l'Institut du Monde Arabe, des extraits à visionner du Festival d'Avignon, des peintures et œuvres d'art moderne du Musée d'Orsay et une introduction aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques avec des œuvres du Musée du Quai Branly Jacques Chirac.



• Collection Nationale 3 : Les chefs d'œuvre des Beaux-Arts de Paris, de la Bibliothèque Nationale de France, du Centre national des arts plastiques, du Service des archives de France, les trésors archéologiques du Musée d'Archéologie nationale – Domaine Saint-Germain-en-Laye, les trésors asiatiques du Musée national des arts asiatiques – Guimet, une plongée dans le monde du vivant avec le Muséum national d'Histoire naturelle, et bien plus encore !



RÉALITÉ VIRTUELLE – 15 FILMS IMMERSIFS EN PARTENARIAT AVEC ARTE

Entrez dans un tableau de Monet, nagez avec des dauphins ou encore partez dans la stratosphère ! La Micro-Folie offre un espace dédié avec 2 casques et une sélection de contenus à 360° pour faire l'expérience de la Réalité Virtuelle.

Les créneaux dédiés au grand public

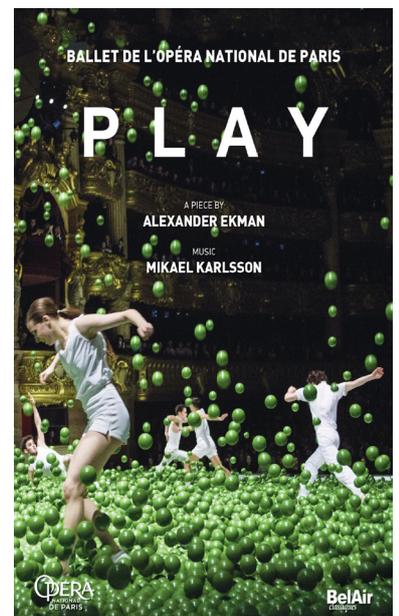
- Mardi 23/01 et 30/01 – de 14h30 à 16h30
- Vendredi 26/01 et 02/02 – de 10h à 12h

Réservation conseillée auprès du Service Culturel au 09 62 37 00 48 ou culture@hautesterres.fr

L'événement à ne pas manquer

RDV le jeudi 08 février à 20h pour prolonger l'expérience avec les projections du ballet de danse d'Alexander Ekman ! Spectacle à l'énergie communicative, « Play » mêle danse, théâtre, musique et chant dans un esprit festif, parfois burlesque, plein d'humour et sans profondeur.

Retrouvez plus d'informations sur www.hautesterres.fr (Rubrique Culture > Micro-Folie)





2024 : LE PERMIS DE CONDUIRE DÈS 17 ANS

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Ces étapes sont réunies sur la plateforme <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Sur ce site, diverses démarches peuvent être effectuées de manière centralisée, telles que la déclaration de perte/vol de votre permis de conduire, la consultation de l'avancement de votre dossier, et la vérification de votre solde de points, entre autres.

EXAMEN OUVERT DÈS 17 ANS

A partir de janvier 2024, l'accès à l'examen du permis de conduire sera ouvert dès l'âge de 17 ans en France. L'objectif de cette mesure est de faciliter la mobilité des jeunes, notamment ceux résidant en zone rurale, afin d'améliorer leur accès à l'emploi. Cette règle s'appliquera à tous les candidats au permis de conduire, qu'ils soient inscrits dans une auto-école traditionnelle, qu'ils optent pour le passage en candidat libre, ou qu'ils privilégient une auto-école en ligne.

POUR CEUX INSCRITS À L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ

Les jeunes inscrits à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), également connu sous le nom de conduite accompagnée, ont déjà la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans. Cependant, la conduite individuelle après avoir réussi l'examen n'est autorisée qu'à la majorité. À partir de 2024, cette opportunité sera élargie à tous les candidats au permis de conduire, quel que soit leur choix de suivre le système de conduite accompagnée ou non. Vous pouvez vous renseigner dès à présent sur les tarifs de votre assurance auto.



DEUX HOMMES, UNE VOCATION, DEUX DESTINS

Nés dans le Cantal dans les premières années du XX^{ème} siècle, ils feront de brillantes études, partageront la même vocation religieuse, combattront les Allemands en 1940, seront tous les deux prisonniers de guerre et plus tard, finiront leurs jours dans le même pays voisin de leur patrie d'origine.

Louis Delcros est né à Aurillac le 7 mai 1904. A 19 ans, il devance l'appel et après avoir satisfait son obligation de service, accomplira de nombreuses périodes militaires. Prêtre en Corrèze, dans le diocèse de Tulle, il enseigne, donne des conférences et vient souvent à Murat d'où sa mère est originaire et où son père exerce, près du foirail, le métier de charron-forgeron. En avril 1933, il y assiste l'archiprêtre lors des cérémonies de la première communion et le 15 août 1939 au soir, prêche en une église de Bredons pleine à craquer. 10 jours plus tard il est affecté au 326^{ème} Régiment d'infanterie. En 1940 il est capturé par l'armée allemande et sera détenu dans un oflag d'Edelbach en Autriche.

Léopold Bruckberger est né à Murat le 10 avril 1907 (voir Info-Murat n° 78 d'octobre 2015). Après des études secondaires à Aurillac et un passage au Grand séminaire de Saint-Flour, il effectuera son noviciat dominicain à Saint-Maximin et sera ordonné prêtre le 26 juillet 1936. En 1939, il s'engage dans un bataillon alpin puis dans les Corps-Francs de Joseph Darnand. Blessé en juin 1940, il est fait prisonnier et s'évade de l'hôpital d'Autun. Dès lors il rejoint la Résistance dont il deviendra l'aumônier : c'est lui qui accueillera le général de Gaulle sur le parvis de Notre-Dame de Paris le 26 août 1944.

A Edelbach, Louis Delcros est un étrange prisonnier de guerre qui voyage et donne près d'une centaine de conférences, en Autriche et en Allemagne, au cours desquelles il fait l'apologie de la collaboration. En août 1944, le gouvernement français du Maréchal Pétain s'exile en Allemagne et prend ses quartiers dans le château des Hohenzollern de Sigmaringen. Dans une ambiance crépusculaire, Louis Delcros y est nommé officiellement aumônier de la paroisse française et de la Milice. Prêtre fourvoyé au sein d'une cause perdue, c'est lui qui donne l'absoute aux obsèques de Jacques Doriot (ancien communiste devenu collaborationniste forcené) le 25 février 1945 à Mungen. Deux mois plus tard, selon les consignes de Joseph Darnand(*), il quitte l'Allemagne pour l'Italie, via Innsbruck, arrive à Milan et c'est depuis cette capitale de Lombardie qu'il rejoindra la Suisse pour se fixer définitivement à Lugano dans le canton du Tessin.

Prêtre mondain, friand de luxe, de vins fins et de jolies femmes, Léopold Bruckberger détonne au sein de l'ordre des dominicains au point que ses supérieurs l'invitent dès 1948 à



25/02/1945 : l'abbé Delcros officie lors des obsèques de Jacques Doriot.

faire retraite dans un monastère, d'abord au Maroc, puis aux Etats-Unis et en Grèce. En 1962 il s'installe en Suisse où il multiplie les ouvrages sur la foi, publie les 2 tomes de ses mémoires (*Tu finiras sur l'échafaud* et *A l'heure où les ombres s'allongent*) et signe à la fin des années 70 de nombreuses tribunes, parfois virulentes, dans le journal français L'Aurore.

Louis Delcros est plus austère que son turbulent confrère bien qu'il fut aussi, avant guerre, un éditorialiste plein de verve dans un journal catholique de Corrèze. Il rédige en Italie du Nord, entre le 26 avril et le 4 juin 1945, 219 pages dactylographiées qu'il intitule *Livre du proscrit* pour expliquer, voire justifier, son parcours de prêtre collaborateur. Plus tard, en exil en Suisse, Il écrit et publie un ouvrage consacré à un général (né à Lugano en 1754) qui s'illustra à la bataille de Marengo dans les armées de Bonaparte.

« Bruck », le bouillonnant dominicain (c'est l'ordre de la chevalerie et des batailles), traversera le siècle encombré de saintes colères, de passions brûlantes et animé d'une foi profonde. Il s'éteint à Chexbres, en Suisse le 4 janvier 1998.

Comme pour s'en convaincre, Louis Delcros avait mis en exergue de son *Livre du proscrit* une citation de Lamennais : « *Il n'y a que trois morts honorables pour un homme : sur le champ de bataille, sur l'échafaud ou en exil* ». Il meurt à Lugano le 14 septembre 1974, sans jamais avoir revu l'Auvergne, ni la France.

(*) Le même qui avait féroce ment combattu avec « Bruck » en 40 et qui a choisi la collaboration, au point de devenir chef de la Milice. Il sera fusillé à la Libération. Par amitié, le dominicain-résistant l'accompagnera jusqu'au poteau d'exécution.

Sources : Revue de la Haute-Auvergne- Tome 71- oct.-déc. 2009- *Sources nouvelles pour l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale* par Edouard Bouyé.